



fam
FONDATION AVENIR
MEILLEUR AU TOGO

Rapport annuel 2005



Conseil de fondation

Franck Simond, Président
Vincent Maison, Secrétaire
Jenny Simond, Trésorière
Jean-Pierre Posse
Catherine Scarna

Membres d'honneur

Jean-Philippe Rapp, Journaliste
Dr Maurice Wottor, Chirurgien
Dr Maurice Gross, Notaire
Dr Jérôme Bénédic, Avocat
Raphaël Manrique, Graphiste
Catherine Scarna

Nos représentants au Togo

Dr Maurice Wottor, Superviseur médical
Serge Busquet, Infirmier
Komi Félix, Trésorier

fam

Fondation Avenir Meilleur au Togo
Case postale 212
1028 Préverenges
Switzerland
www.fam-togo.org

Chers amis de la fam,

Voici notre premier rapport annuel. L'année 2005 a été riche en activités et événements positifs pour notre Fondation. Nos statuts ont été officiellement reconnus par la Confédération suisse ainsi que nos buts humanitaires et non lucratifs. Plus de 30 membres actifs se sont inscrits et engagés à verser une cotisation annuelle et nous comptons maintenant près de 300 membres sympathisants et donateurs. Merci à tous. Sur le terrain, au Togo, notre dispensaire fonctionne bien, les villageois y viennent parfois de loin pour se faire soigner, nos partenaires se déplacent également d'un village à l'autre pour assurer une permanence. Nous recevons des demandes pour mettre en service d'autres dispensaires. Pour cela, nous avons besoin de documents officiels de l'administration et des autorités locales, et il faut être patients... Le Projet Solidarité Lausanne-Kpalimé a permis à 22 jeunes villageois de bénéficier d'une opération chirurgicale. Ils sont aujourd'hui tous guéris. Le projet continue et d'autres malades seront opérés.

Une organisation se met en place au Togo, pour constituer une structure fonctionnelle, un comité avec président et membres, qui pourra agir efficacement en étroite collaboration et d'entente avec notre propre comité en Suisse.

Diverses manifestations sont en préparation, des marchés, des conférences, une soirée de soutien. Visitez régulièrement notre site internet sur lequel nous publierons les dates et les lieux. La soirée de soutien est déjà fixée le vendredi 17 novembre 2006 à Crissier, réservez cette date !

Nous sommes tous bénévoles, nos membres financent de leur poche leurs voyages au Togo, l'entier des dons est destiné à l'apport d'une aide concrète, achat de médicaments, de matériel médical, rétribution des infirmiers...

Nous avons besoin du soutien de vous tous pour poursuivre nos activités.

Le Conseil de fondation

Projet Solidarité Lausanne-Kpalimé



Financé par notre fondation, ce projet lancé en 2005 permet à de jeunes togolais, pauvres, de bénéficier d'une opération chirurgicale pratiquée par le Docteur Maurice Wottor, chirurgien à Kpalimé, notre superviseur médical. Grâce à l'élan de solidarité de généreux donateurs, 22 personnes sont aujourd'hui guéries. Le projet continue, les dons activement recherchés et bienvenus.

Ce jeune garçon de 9 ans était un peu inquiet avant son opération. Il souffrait d'hydrocèle et hernie inguinale gauche. Mais il retrouve vite le sourire lorsque tout est terminé. L'opération s'est bien passée et il rentre un peu plus tard, heureux et guéri, retrouver sa famille, ses parents cultivateurs, ses 5 frères et soeurs, au village de Kuma Adame.



Atsu Galey, 2 ans, vêtu de ses plus beaux habits, vient à la clinique pour son opération. Il souffre d'une hernie inguinale. Il est accompagné de son papa, étudiant à Kpodeze-Kpalimé

Message du Docteur Maurice Wottor, reçu par e-mail



Docteur Maurice Wottor

Bonjour Franck et amis de la FAM,
La situation s'empire ici de jour en jour dans le sens que la paupérisation s'accroît. L'inflation augmente à tous les niveaux et le pouvoir d'achat des gens s'écroule. Il y a de plus en plus de malades pauvres, très pauvres même. C'est terrible, on se demande de quoi demain sera fait.

Pour le projet Solidarité Lausanne-Kpalimé et la diversification des interventions futures, je voudrais vous informer que le coût d'une hystérectomie ou d'une laparotomie pour tumeur abdominopelvienne est supérieur à celui des interventions pratiquées jusqu'à maintenant. Je vous communiquerai un devis estimatif.

Chers amis, j'ai grand besoin de matériel de laboratoire, microscope, appareils d'anesthésie, échographie portatif, matériel gynécologique, électrocathéter ou bistouris électriques, projecteur ou lampe baladeuse d'examen gynécologique... Pouvez-vous en parler autour de vous ?
A vous tous, je dis merci, et à bientôt
Maurice



SEGLA Yawo Amétéfé

Kouma-Adamé, ce 04 février 2006

S/C Mr KUMESSI Agbodjè

CEG de KOUMA-ADAMÉ

BP 320 - Kpalimé.

Kloto - Rép. du Togo

Cher Monsieur et ami,

Bonjour! Je saisis cette opportunité qui m'est offerte afin de vous exprimer à travers cette correspondance épistolaire toute ma gratitude pour tout ce que vous m'avez fait, et continuez de me faire: grâce à votre aide combien salvatrice, je me porte merveilleusement bien, après l'intervention chirurgicale subie à Kpalimé.

Encore une fois, merci!

Ma mère et mes frères se joignent à moi pour vous dire merci beaucoup de m'avoir délivré.

Ma famille et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année 2006, bonheur, paix profonde et bonne santé.

Après l'hôpital, j'ai repris l'apprentissage au Foyer rural CRASE de Kouma-Dunyo. Je suis dans les derniers mois et si le Bon Dieu le veut bien, nous irons, mes collègues et moi, en stage de perfectionnement en ville (Kpalimé) à la fin du mois de février de l'année courante, pendant au moins deux (2) mois.

En mai probablement, ce sera l'examen de fin d'apprentissage et après cela, on nous fixera la date de libération. A cette occasion, je vous y inviterai.

Déjà, vu les expériences passées, cette date de libération se situerait entre fin juin et première quinzaine de juillet 2006. Je vous donnerai plus de précision plus tard afin de vous situer correctement.

Veuillez recevoir mes salutations amicales.

Que Le Tout-Puissant vous bénisse.

Votre ~~ami~~

SEGLA Yawo

Le paludisme, qu'est-ce que c'est ?

Les soins aux malades atteints de paludisme représentent les 35% de tous les soins que dispense notre fondation'

Le paludisme, aussi appelé malaria, menace près du tiers de l'humanité. Il constitue le premier problème de santé publique au Togo et sévit de façon endémique, donc toute l'année sur toute l'étendue du territoire. Les enfants de moins de 5 ans sont les plus touchés soit un taux de 48,9%. Le taux de létalité est de 7,4%. Provoquée par des parasites microscopiques, les plasmodium, cette maladie est transmise par la piqûre de certains moustiques, les anophèles. Le parasite du paludisme pénètre dans l'organisme de l'hôte humain lorsqu'un moustique contaminé fait un repas de sang. Le parasite subit alors une série de transformations au cours de son cycle de vie complexe. Grâce à ces changements, les plasmodies échappent au système immunitaire, contaminent le foie et les globules rouges, et prennent finalement une forme capable d'infecter à nouveau un moustique lorsqu'il pique une personne contaminée. Dans le corps du moustique, le parasite subit de nouvelles transformations jusqu'à ce qu'il soit capable de contaminer à nouveau un hôte humain lorsque le moustique pique. Les symptômes du paludisme apparaissent de 9 à 14 jours environ après la piqûre. En règle générale, le paludisme s'accompagne de fièvre, céphalées, vomissements et autres symptômes de type grippal. En l'absence de médicaments ou en cas de résistance des parasites aux médicaments disponibles, l'infection peut évoluer rapidement et devenir potentiellement mortelle. Le paludisme peut tuer en contaminant et détruisant les globules rouges (anémie) et en obstruant les capillaires qui véhiculent le sang jusqu'au cerveau (paludisme cérébral) et d'autres organes vitaux. Le traitement fait appel à différents médicaments, les antipaludiques, qui possèdent des mécanismes d'action différents. Malheureusement au fil des années et en partie à cause d'une mauvaise utilisation des médicaments sur le terrain, des résistances aux antipaludiques sont apparues rendant inefficaces certains traitements. La recherche coûte cher et ne rapporte rien car les bénéficiaires potentiels, qui se trouvent à 90 % en Afrique subsaharienne, sont trop pauvres pour acheter au prix fort les molécules qui pourraient les sauver. Un espoir récent est lié à de nouveaux antipaludiques dérivés de plantes qui proviennent de Chine. Enfin, la vaccination antipaludique a donné lieu à plusieurs essais dont les résultats demeurent encore très préliminaires.



Moustique anophèle, vecteur de la maladie



L'homme et le moustique jouent des rôles complémentaires dans le cycle palustre

Rapport de l'organe de contrôle
au Conseil de fondation de
Fondation Avenir Meilleur (FAM) au Togo

Préverenges

En ma qualité d'organe de contrôle, j'ai vérifié la légalité des comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de la Fondation Avenir Meilleur (FAM) au Togo pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2005 (période du 1^{er} février au 31 décembre 2005).

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation, alors que ma mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. J'atteste que je remplis les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Ma révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. J'ai révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, j'ai apprécié la manière dont ont été observées les règles relatives à la comptabilité, à l'établissement des comptes annuels, aux placements et aux principales décisions en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. La vérification de la gestion consiste à constater si les dispositions légales et réglementaires concernant l'organisation et l'administration sont respectées. J'estime que ma révision constitue une base suffisante pour former mon opinion.

Selon mon appréciation, les comptes annuels sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et au règlement.

De plus, j'atteste que l'article 24 du Règlement interne de la Fondation a été totalement respecté par les membres du Conseil de fondation.

Je recommande d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Haute-Nendaz, le 4 mai 2006

FIDUCIAIRE Paul-André Jaques



Paul-André Jaques
Expert-comptable

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes, annexes)

Bilan au 31 décembre 2005

ACTIF

Caisse (en Suisse)	4'073.25
Caisse (au Togo)	25.50
Banque Cantonale Vaudoise	16'538.95
Caisse d'épargne (au Togo)	41.70
	<hr/>
Actif circulant	20'679.40
-----	-----

PASSIF

Créanciers divers	2'167.60
	<hr/>
Fonds étrangers à court et moyen terme	2'167.60
-----	-----
Capital	5'000.00
Bénéfice au bilan :	
- bénéfice de la période	13'511.80
	<hr/>
Fonds propres	18'511.80
-----	-----
	20'679.40
	=====

Compte de profits et pertes
de la période du 01.02 au 31.12.2005

PRODUITS

Cotisations

- membres fondateurs	300.00
- membres actifs au Togo	23.80
- couverture des frais d'exploitation par les membres fondateurs	2'477.45
Intérêts créanciers	8.75
	<hr style="width: 100%; border: 0.5px solid black;"/>
	2'810.00

Donations

Dons divers	12'681.00

Produits divers

repas de soutien (inscriptions - bar, etc.)	16'344.50
vente de calendriers, photos, etc.	4'315.60
	<hr style="width: 100%; border: 0.5px solid black;"/>
	20'660.10

 Total des produits	 36'151.10

Compte de profits et pertes
de la période du 01.02 au 31.12.2005

CHARGES

Dépenses pour les projets

- repas de soutien	10'991.55
- calendriers, photos, artisanat	2'861.50
- soins - santé publique	5'749.40
- formations scolaires, professionnelles médicales	185.00
- coulages, pertes et vols	71.40
	<hr/>
	19'858.85

Frais d'exploitation

- salaires au Togo	1'575.39
- frais de bureau, ports, téléphones	247.15
- registre du commerce	490.00
- frais bancaires	467.91
	<hr/>
	2'780.45

Total des charges 22'639.30

Bénéfice de la période 13'511.80

=====

Merci de nous accompagner
et de nous soutenir en 2006



Réservez la date du vendredi 17 novembre 2006
Soirée de soutien à Crissier !



fam

Fondation Avenir Meilleur au Togo
Case postale 212
1028 Préverenges
Switzerland
www.fam-togo.org